

INFOS COMMUNALES St Médard Mai 2011



<http://www.stmedardenforez.free.fr>

COMPTE RENDU du Conseil Municipal du 27 mai 2011

Etaients présents : Evelyne FLACHER – Nicole THOLLOT–Alphonse PALLANDRE – Christian SANIAL– Gérard ALIX - Laure TRONCHON - Daniel VAUDABLE - Odile GIRAUD – Christian PRAL – Nathalie MAZET –Absent et excusé : Hervé CHEMIN

SOMMAIRE

- TRANSPORTS SCOLAIRES : Modalités d'inscription
- SCOT MONTS DU LYONNAIS : Modification des statuts
- DENEIGEMENT: Frais de déneigement hiver 2010/2011 – Demande de subvention .
- ASSAINISSEMENT: Approbation du rapport annuel du service public assainissement 2010 – Mise en place d'un règlement pour l'instauration de la redevance annuelle.
- JURY D'ASSISES : Tirage au sort de 4 personnes sur la liste électorale pour le jury d'assises de 2012.
- VOIRIE : Définition d'un prix de vente au m² de l'espace communal en bordure du chemin des Sagnes.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Innovation cette année pour la rentrée de septembre 2011 : les familles sont invitées à privilégier l'inscription sur INTERNET avec paiement en ligne sécurisé.

Pour ceux qui n'ont pas INTERNET ou ceux qui ne souhaitent pas se servir de cette faculté, il est encore possible de procéder à une inscription « PAPIER ».

A cet effet, Madame Odile GIRAUD, conseillère municipale, en charge des transports scolaires, tiendra une permanence en mairie

Samedi 18 juin 2011 de 8h 30 à 11h.

Règlement obligatoire à l'inscription : 90€ par élève, ou paiement en 2 fois par prélèvement automatique (fournir un RIB) .

Les chèques seront à l'ordre de : **REGIE DE RECETTES DEPLACEMENTS ET MOBILITE**

Pour les enfants déjà inscrits au service des transports scolaires, rapporter l'ancienne carte.

Attention

Cette année, et pour tous les élèves (anciens et nouveaux) vous devez fournir une photo d'identité récente de l'élève (à apporter obligatoirement le jour de l'inscription en mairie).

Il n'y aura pas d'autres permanences, les retardataires devront s'adresser directement au Conseil Général de la Loire , service des transports scolaires.

ASSAINISSEMENT

Rapport annuel 2010 du service public assainissement

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport annuel 2010 du service public d'assainissement. Ce rapport reprend l'évolution des tarifs depuis 2009, le suivi du fonctionnement des équipements (stations, entretien des réseaux ...) et les projets en cours.

Le contenu intégral du rapport peut être consulté au secrétariat de la mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Règles d'application de la redevance annuelle d'assainissement

Devant les difficultés rencontrées pour établir la facture d'assainissement en cas de vente de maison ou de maison inoccupée trop longtemps, Madame le maire souhaite instaurer une règle d'assujettissement à la redevance annuelle d'assainissement .

Cette redevance est due par tous les foyers raccordés au réseau communal d'assainissement. Elle est calculée sur la consommation d'eau potable au cours de l'année précédente. Les services de l'eau fournissent un relevé annuel des compteurs d'eau en mars qui correspond à la consommation réelle d'eau entre mars de l'année précédente et mars de l'année en cours.

Pour éviter tout malentendu et réclamation il est décidé :

- cette redevance sera due par tout abonné au service de l'eau et dont la maison est desservie par le réseau public d'assainissement
- en cas de location vacante il sera facturée au propriétaire de la maison le montant du droit fixe de cette redevance (pour mémoire 43€ en 2011)
- dans le cas d'une maison inoccupée en raison de sa mise en vente, la redevance sera facturée au propriétaire titulaire de l'abonnement au service de l'eau
- la partie fixe de l'abonnement sera réduite de moitié pour tout déménagement ou aménagement entre deux relevés (de mars de l'année N -1 à mars de l'année en cours). Aucun prorata temporis ne sera appliqué.

SCOT MONTS DU LYONNAIS

Modification des statuts

Le comité syndical du syndicat mixte du SCOT des Monts du Lyonnais, a pris une délibération pour modifier les articles 6 et 8 de ses statuts Ceci fait suite à la prise de compétence en matière de SCOT par la Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais, cette dernière se substituant alors à ses communes membres au sein du syndicat mixte du SCOT.

Le conseil approuve à l'unanimité la modification des articles 6 et 8 des statuts du syndicat mixte du SCOT des Monts du Lyonnais.

Elaboration et mise en application

Il est urgent de ne pas se presser. L'élaboration du SCOT a débuté en 2010 pour s'achever en décembre 2013. Ensuite la commune devra mettre son PLU en conformité avec le règlement du SCOT.

Bien sûr, par la suite le nombre de permis de construire sera défini mais ce sera une moyenne sur 10 ans.

De plus, le périmètre de notre SCOT est dit « rural » sans grande ville urbaine qui recueillerait toute l'urbanisation immobilière.

A Saint Médard, il reste suffisamment de terrains constructibles dans le centre bourg sans avoir à en déclasser. Ainsi, devenant plus rare, le prix au m² est appelé à augmenter. Inutile de céder à la pression immobilière, surtout des lotisseurs, vous laissant croire que vous ne pourrez plus faire construire.

Cependant, une évidence s'impose, il ne sera pas rajouter de parcelles constructibles. N'hésitez pas à me rencontrer pour plus d'infos.

DENEIGEMENT

La facture de déneigement pour l'hiver 2010/2011 s'élève à 4 426.05€. Ceci comprend la location d'un tracteur agricole avec chauffeur et les heures supplémentaires effectuées par les agents d'entretien pour tous les espaces publics du centre bourg (école, trottoirs, abords de l'église de la salle d'animation et de la mairie ...).

Ne sont pas compris dans ces frais, l'achat de sel de déneigement (41 tonnes) et de produit spécial pour les zones sensibles en béton désactivé. Pour information cette dépense s'élève à 4 921€ .

Compte tenu de la clémence de la fin d'hiver nous disposons d'un stock de sel et de produit spécial déverglissant suffisant pour démarrer la prochaine saison.

VOIRIE

Madame le Maire rappelle l'enquête publique qui s'est déroulée en novembre 2009 pour le déclassement d'une antenne du chemin des Sagnes sur une longueur de 30 mètres (cour communale devant les propriétés de MM Fontvieille et Marques).

Par délibération du 11 décembre 2009, le conseil municipal a prononcé ce déclassement au profit des deux riverains concernés par cet espace.

Afin de régulariser la situation et procéder aux actes notariés de vente effective, le conseil municipal décide de fixer à 10€ le m² le prix de vente de cet ancien chemin communal et donne tout pouvoir à Madame le Maire pour signer les documents notariés.

JURY D'ASSISES

La commune de St Médard a été retenue pour établir la liste provisoire des jurés qui siégeront au cours de l'année 2012 auprès de la cour d'assises de St Etienne.

Le conseil municipal a procédé au tirage au sort de quatre personnes à partir de la liste électorale. Elles seront toutes averties personnellement et informées des droits et devoirs qui se rattachent à cette fonction.

SUBVENTION ENVELOPPE CANTONALE

Le conseil municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Général de la Loire au titre de la 2^{ème} enveloppe cantonale 2011 pour financer :

- acquisition de 2 nouvelles cavurnes pour finir l'aménagement de l'espace « colombarium » dans le cimetière, pour un coût de 486.47€ HT
- mise en place d'un système de mesure de niveau par capteur de pression sur les pompes de relevage du Tinchon afin de remédier aux pannes récurrentes des flotteurs qui se bloquent, coût estimatif 1 692.65€ HT
- acquisition d'outillage pour les services techniques : échelle, perceuse sans fil, clé à sangle ... le tout pour une dépense estimée à 699.34€ HT.

ENVIRONNEMENT

I / Plantations

Le massif près de l'abri bus est semé de graines de cardes rouges, variété ancienne et décorative de bettes. Des plants de différentes variétés de courges anciennes viendront compléter le massif dans quelques jours.

II/ Protection de l'eau

Solange Menigot nous a présenté un montage vidéo et une exposition de panneaux réalisés par le Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques sur l'eau, notre bien commun. Ces documents traitent de l'action des phosphates, nitrates et pesticides sur l'eau et propose des actions simples pour, à notre niveau, réduire ces rejets. Ces différentes informations pourront faire l'objet d'une présentation lors des journées environnement 2012. D'ores et déjà des plaquettes sont disponibles en mairie pour votre information.

III/ Bilan journées environnement 2011

Vendredi 8 avril : Conférence-débat sur la biodiversité dans les Monts du Lyonnais animée par André Ulmer de LIANE : conférence très intéressante mais une certaine déception par rapport aux nombres de participants (environ 30 personnes) ; Importants travaux des enfants des classes de CE , CP-GS et maternelle sur la biodiversité . Leurs dessins et écrits vont être reliés en livrets. Merci aux enfants et à leurs institutrices pour leur participation et à Dominique Pallandre pour son aide pour réaliser ces travaux. Les expo itinérantes étaient ouvertes également le samedi après midi mais ont eu très peu de visiteurs. L'expérience risque de ne pas être reconduite l'année prochaine.

samedi 9 avril matin :

Les participants au nettoyage de la nature dans le village étaient en nombre relativement identique à l'année dernière, absence regrettée des jeunes au ramassage des déchets et à la plantation de l'acacia dans leur espace sur le chemin des Planchettes.

samedi 9 avril après- midi

Cette année, une ballade naturaliste sur le sentier paysagé commentée par LIANE était proposée. Environ 25 personnes y ont participé et ont apprécié les connaissances apportées.

IV/ Sentier paysagé

Lors des ballades effectuées sur le sentier différentes espèces d'arbres ou arbustes pouvant faire l'objet d'un panneau explicatif ont été répertoriées :

Charme, frêne, fusain, hêtre, orme, prunelier, merisier, sureau, érable, acacia, cornouiller sanguin, buis, églantier

Pour les croix : un panneau regroupera des informations sur l'ensemble des croix du sentier.

V/ Consommation d'eau pour l'arrosage

Sur l'année 2010, la consommation d'eau pour l'arrosage a diminué de moitié : environ 855m³ contre 1703 en 2009. En dehors des conditions climatiques différentes d'un été à l'autre cette diminution est également due à l'extension du système d'arrosage au goutte à goutte, à l'utilisation de l'eau du puits près du nouveau local voirie pour l'arrosage manuel et enfin à la plantation de plusieurs massifs en vivaces moins gourmandes en eau. L'effort doit se poursuivre en ce sens.

INFOS COMMUNALES

SECRETARIAT MAIRIE

Fermeture exceptionnelle du secrétariat de la mairie le Jeudi 23 juin 2011 toute la journée.

INFOS DES ASSOCIATIONS

MARCHE DES MOULINS

Date à retenir : Dimanche 19 juin à 10h 30 à la salle d'animation :

Assemblée générale de la Fédération Fête des Fleurs (organisatrice de la marche des moulins).

Même si vous ne faites pas partie d'une association, vous êtes cordialement invités à cette rencontre. Nous vous attendons nombreux.

Le bureau de la Fédération

FETE DE LA MUSIQUE

L'association musicale Aveizieux St Médard vous donne rendez-vous :

Vendredi 24 juin à partir de 19h sur la place de l'église

Retrouvons nous pour jouer de la musique et pousser la chansonnette autour d'un repas en plein air !

Prix des repas : 10€ pour les adultes 7€ pour les enfants de moins de 12 ans

Inscription avant le 11 juin auprès de Dominique Pallandre 04 77 94 08 33

MJC LOISIRS AU VILLAGE

Assemblée générale :

L'Assemblée générale de la MJC "Loisirs au village", aura lieu :

le vendredi 17 Juin à 19h 00 à la salle des fêtes.

A cette occasion, nous aurons le plaisir de faire le bilan de l'année écoulée et de vous présenter les nouvelles activités proposées pour l'année à venir.

Merci donc de venir nombreux.

Nous profitons de ce bulletin pour attirer votre attention sur le besoin de renouvellement du conseil d'administration. En effet, 2 personnes vont arrêter cette année et il en sera de même pour les années à venir. Nous avons besoin qu'un turn over se fasse régulièrement et avons besoin de nouvelles idées ... Merci donc aux personnes intéressées de se faire connaître.

Le travail n'est pas colossal (une réunion par mois), l'animation du village a besoin de nous tous !!!

Pour toutes infos ou renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à contacter le 06-28-32-30-67

ou par mail damien.tronchon@yahoo.fr.

CONCERT

samedi 18 juin à 20h 30 à l'église de St Médard

Concert avec les chorales de

- DO .RE.MI. de St Genest Lerpt Direction Nadine Maisse
- SI ON CHANTAIT de l'Homme Direction Fabrice MAURICE
- FLEUR DES CHANTS de St Médard Direction Philippe PEATIER

Entrée gratuite.

Centre aéré :

Le Centre de loisirs AVEIZIEUX ST MEDARD CHEVRIERES
Ouvrira ses portes du lundi 4 juillet au vendredi 29 juillet
dans les locaux de l' école publique de St Médard.

Unique date d'inscription

Le 18 juin 2011 de 9h00 à 11h30 !!!



On va s'éclater au centre de loisirs !!!

Feu d'artifice :

Les jeunes du village organisent un repas dansant ponctué d'un feu d'artifice le

mercredi 13 Juillet 2011.

Ce dernier sera tiré par Mr Hampartzoumian (notre boulanger) et financé par la mairie et les commerçants du village que nous remercions par avance.

Merci donc de réserver dès à présent votre soirée et n'hésitez pas à en parler à vos amis.

Vous pouvez contacter Alexandre Rabut au 06-42-40-82-42 pour vous inscrire et avoir plus d'information.

Le prix de la soirée est de 15€ pour les adultes et 10€ pour les enfants jusqu'à 14ans.

Le menu sera composé d'une paella, d'un fromage blanc et d'un dessert.

Les bénéficiaires de cette animation permettront à tous les jeunes de faire une sortie (comme Walibi) au cours du mois de Septembre.

Alors si vous voulez passer une bonne soirée, dépêchez vous de contacter Alexandre et faites-le avant le **08 Juillet** car après il sera trop tard !!!

RASSEMBLEMENT DES ST MEDARD DE FRANCE

XVème rencontre des St Médard de France : Samedi 9 et dimanche 10 juillet à St Médard des Prés, quartier de Fontenay le Comte, en Vendée.

Programme : Samedi 9 juillet

- 10h : stands saveurs de France
- 12h : déjeuner sur les stands
- 14h à 15h : animation Danses Country – Jeux
- 18h : intronisation
- 20h : dîner spectacle salle René Cassin

Dimanche 10 juillet : 3 visites au choix de 9h à 12h

- visite de Fontenay le Comte
- visite de l'abbaye de Nieul sur l'Auttze
- maison de la meunerie
- déjeuner buffet à St Médard des Prés

Possibilité d'hébergement collectif au lycée Bel Air de Fontenay le Comte. Coûts : hébergement 12€ petit déjeuner compris. Repas du samedi soir pris en charge par le comité pour St Médard en Forez (25€ par personne) – Repas du dimanche à midi 15€ - Visites du dimanche matin 5€ par personne.

TARIFS REDUITS POUR LES ENFANTS

Déplacement en véhicules personnels : 560 km aller – coût par autoroute 55.40€ de péage – 60€ de carburant – Durée du trajet 5h 50.

Inscriptions collectives prises le vendredi 10 juin 2011 à 20h 30 salle des associations .

Vous pouvez déjà si vous le souhaitez consulter les guides touristiques déposés en mairie.

- Le Puy du Fou est à 93 km au Nord de Fontenay le Comte dans le Maine et Loire
- Le futuroscope de Poitiers est à 120 km à l'est de Fontenay dans la Vienne
- La Vendée, c'est le marais Poitevin, le massif forestier de Mervent Vouvant, la côte atlantique de l'Aiguillon sur Mer

Le rassemblement à St Médard des Prés, deux jours peut-être vous donner envie de visiter la Vendée. Rendez-vous le 10 juin pour les inscriptions.

Le comité pour St Médard en Forez

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE ST GALMIER

Comme les années précédentes la commune de St Médard adhère à l'office municipal des sports de St Galmier et les jeunes âgés de 11 à 15 ans peuvent participer aux différentes activités proposées par l'OMS.

Date à retenir pour les inscriptions :

mercredi 15 juin 2011 de 12h à 18h

salle du préau à l'hippodrome de St Galmier.

Vous pouvez retirer des dossiers d'inscription au secrétariat de la mairie de St Médard.

Pour avoir plus d'informations vous pouvez aller sur le site :

www.oms-stgalmier.com

OSER les marchés nocturnes :

Pour la sixième année consécutive, les marchés nocturnes organisés par les unions de commerçants et OSER en partenariat avec le Lyonnais Monts et Coteaux animeront vos soirées d'été, de 19 h à 23 h dans les Monts du Lyonnais.

Partez à la découverte de nos exposants de tous styles, Art et Producteurs locaux !

Cette année : une thématique : OSER vos rêves d'enfants »



Vendredi 24 juin

St Symphorien sur Coise

Vendredi 1^{er} juillet

Ste Foy l'argentière

Vendredi 8 juillet

St Martin en Haut

Samedi 16 juillet

St Laurent de Chamousset

Vendredi 22 juillet

Chazelles sur Lyon

OFFRE D'EMPOI

Recherche personne pour garder deux enfants les mercredis au domicile des parents

(un enfant de 5 ans et un de 2 ans)

Un mercredi sur deux de 7h 15 à 12h 45

Un mercredi sur deux de 7h 15 à 15h 30.

S'adresser à la mairie de St Médard en Forez qui fera suivre à la famille.

Téléphone : 04 77 94 05 21 (sauf mercredi)

APPARTEMENT A LOUER

Un appartement de type F4 au 2^{ème} étage de l'immeuble HLM à côté de la mairie est libre à la location . Pour tous renseignements s'adresser à

BATIR ET LOGER 04 77 49 23 50